

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil Municipal du 28 mai 2018

Etaient présents : Mohand HAMOUMOU – Christine DIEUX – Jean-Christophe GIGAULT – Nicole LAURENT – Gilbert MÉNARD – Nadège BROSEAUD-LEROY – Daniel BAPTISTE – Marie-Aude JACQUES – Denise AMBLARD – Jean-Yves SUDRE – Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Bernadette GRELIER – Isabelle DOMINGUES – Gilles BRUNEL – Joël DE AMORIM – Françoise RIGOLET – Eric AGBESSI – Laurent PÉNEVÈRE – Louis-Paul COLDREY – Michel GOURCY.

Etaient représentés :

Jean-Pierre PEYRIN par Daniel BAPTISTE.

Marguerite SOUTY par Nicole LAURENT.

Okan YALCIN par Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

Elie JENNIN par Louis-Paul COLDREY.

Florent LOUSTALET par Gilbert MÉNARD.

Bruno MAGNIN par Jean-Yves SUDRE.

Etait absente : Fanny ANNEZO.

Secrétaire de séance : Isabelle DOMINGUES.

Décisions de Monsieur le Maire prises dans le cadre de sa délégation d'attributions

NÉANT.

ORDRE DU JOUR

Adoption de procès-verbal de la séance du jeudi 19 avril 2018

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 avril 2018 est adopté par 20 voix « pour » et 6 « abstentions ».

SIARR – Remplacement d'un membre suppléant

Désignation, à l'unanimité, de M. Gilbert MÉNARD, délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom, en remplacement de Mme Martine MALLET, démissionnaire du Conseil Municipal.

PARC DES VOLCANS – Remplacement d'un membre suppléant

Désignation, à l'unanimité, de M. Elie JENNIN, délégué suppléant au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, en remplacement de Mme Martine MALLET, démissionnaire du Conseil Municipal.

EHPAD – Remplacement d'un délégué titulaire

Désignation, à l'unanimité, de Mme Marguerite SOUTY, déléguée titulaire au Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Volvic, en remplacement de Mme Martine MALLET, démissionnaire du Conseil Municipal.

MISSION LOCALE – Remplacement d'un membre suppléant

Désignation, à l'unanimité, de Mme Marguerite SOUTY, déléguée suppléante à la Mission Locale, en remplacement de Mme Martine MALLET, démissionnaire du Conseil Municipal.

Marché de déconstruction de l'ancien Lycée Professionnel – Adoption de l'avenant n° 2

Approbation, à l'unanimité, pour la signature de l'avenant n° 2 relatifs à des travaux supplémentaires du marché de déconstruction de l'ancien Lycée Professionnel de Volvic.

Musée Marcel Sahut – Proposition de tarifs

Adoption, à l'unanimité, de la mise en place de tarifs relatifs à l'exposition en cours.

Ecole Municipale de Musique de Volvic – Tarifs 2018/2019

Adoption, à l'unanimité, des tarifs proposés relatifs au montant des cotisations et de la location de matériel à l'Ecole Municipale de Musique de Volvic pour la rentrée 2018/2019.

SIEG 63 – Convention Eclairage lotissement Allée du Pivert

Autorisation donnée, à l'unanimité, pour la signature d'une convention de financement avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme, relative à des travaux d'éclairage public du Lotissement Allée du Pivert.

Complément dénomination de rues – Lotissement de Pivert et Les Terrasses de Tournoël

Validation, à l'unanimité, des dénominations suivantes :

Lotissement de Pivert	Rue des Bouvreuils, en complément de la Rue des Sittelles, déjà adoptée
Les Terrasses de Tournoël	Rue des Cardamines, en complément de la Rue des Centaurées, déjà adoptée.

Création d'un emploi saisonnier

Autorisation, donnée à l'unanimité, pour la création d'un emploi saisonnier affecté à la brigade équestre pour la saison estivale.

Accroissement temporaire d'activités

Autorisation, donnée à l'unanimité, pour la création de :

- deux postes d'adjoints techniques non titulaires à temps complet pour une période de 1,5 mois chacun
- un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet pour une période de 6 mois.

Modification du tableau des effectifs : transformation de poste

Autorisation, donnée à l'unanimité, pour la transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en un poste de rédacteur à compter du 1^{er} juin 2018.

Elections Professionnelles – Détermination du nombre de représentants au Comité Technique

Validation, donnée à l'unanimité, pour la fixation à 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

A Volvic, le 29 mai 2018.